



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 9 juin 2023

### **BACCALAURÉAT 2023 : ÉPREUVE DE PHILOSOPHIE**

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, se rendra dans un lycée girondin à l'occasion de l'épreuve de philosophie du baccalauréat pour y rencontrer les élèves, les enseignants et les personnels le :

**Mercredi 14 juin 2023 à 7h30  
Lycée Gustave-Eiffel  
143, cours de la Marne à Bordeaux**

Temps fort du parcours de l'élève au lycée, le baccalauréat général et technologique marque l'achèvement des études secondaires et l'avènement d'un parcours en études supérieures.

La réforme de l'examen du baccalauréat général et technologique répond à trois objectifs : permettre à chaque élève de donner le meilleur de lui-même, grâce au choix de ses enseignements de spécialité qu'il a approfondis ; valoriser le travail régulier pendant l'année avec le contrôle continu ; et exercer à la prise de parole en public et à l'argumentation, deux compétences indispensables à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur et dans la vie professionnelle.

Le baccalauréat général et technologique est évalué selon **deux modalités** :

- **Dans le cadre du contrôle continu** (40% de la note finale) prenant en compte l'évaluation des résultats de l'élève durant le cycle terminal pour les enseignements obligatoires et optionnels.
- **Dans le cadre des épreuves terminales** (60% de la note finale) :
  - du 1<sup>er</sup> groupe qui comprennent deux épreuves écrites portant sur les EDS choisis par le candidat ; l'épreuve écrite de philosophie et l'épreuve orale terminale du Grand Oral ;
  - le cas échéant du 2<sup>nd</sup> groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »).

#### **IMPORTANT :**

Afin de ne pas perturber les candidats, **l'accès aux salles d'examen est interdit pendant toute la durée des épreuves écrites "à toute personne autre que les candidats ou le personnel de l'établissement ou de surveillance des épreuves"** (circulaire 2017-053 du 23 mars 2017 du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Partie III, paragraphe I-A).

Les journalistes souhaitant illustrer le lancement d'une épreuve peuvent assister à l'entrée et à l'installation des candidats dans la salle. Néanmoins, **il est impératif qu'ils sortent dès lors que le chef de salle s'apprête à ouvrir le pli contenant les sujets**. Le plus grand respect est demandé à l'égard des points évoqués ci-dessus, afin de garantir la sérénité des élèves ainsi que des personnels de l'établissement.

Merci de bien vouloir vous accréditer : [communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)

### **CONTACTS PRESSE**

**Académie de Bordeaux**

**Valérie Courrech**, directrice de la communication : 06 15 56 12 84

**Pauline Gelis**, chargée de communication : 06 23 00 58 55

[communication@ac-bordeaux.fr](mailto:communication@ac-bordeaux.fr)